

DIRECTION

Tél : 04-66-33-40-01

secretariatdirection@hopitalpse.fr

DECISION N° 01/2024

TARIFS HEBERGEMENT EN EHPAD ET EN ACCUEIL DE JOUR

Le Directeur du Centre hospitalier

VU le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.342-1, L.342-3 et D.342-5 ;

VU la convention tripartite pluriannuelle signée le 2 janvier 2016 ;

VU la décision n°01/2023 du 09 janvier 2023 fixant les tarifs hébergement en EHPAD et en accueil de jour ;

VU l'arrêté du 26 décembre 2023 relatif aux prix des prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées paru au journal officiel du 31 décembre 2023, qui fixe le pourcentage d'augmentation du tarif socle de prestations d'hébergement pour l'année 2024 à 5,48% ;

DECIDE

Article 1

A compter du **1^{er} janvier 2024**, les tarifs opposables aux résidents payants en **hébergement permanent et temporaire en EHPAD** sont les suivants :

- Tarif Hébergement : **69,40 €** ;

10 rue Philippe le Bel

CS 31054 - 30134 Pont-Saint-Esprit Cedex

Tél. 04 66 33 40 00

Fax. 04 66 89 57 41

Courriel : secretariatdirection@hopitalpse.fr

- Tarif Hébergement pour les personnes âgées de moins de 60 ans ayant obtenu une dérogation du Président du Conseil départemental : **90,16 €** ;

Article 2 :

A compter du 1^{er} janvier 2024, les tarifs hébergement en **accueil de jour** sont :

- Pour les personnes de 60 ans et plus : **41,64 €** ;
- Pour les personnes de moins de 60 ans ayant obtenu une dérogation du Président du Conseil départemental : **54,10 €**.

A Pont-Saint-Espirit, le 09 janvier 2024

Valérie BRUNIER

Directrice



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Valérie Brunier", written over the right side of the circular logo.